



CHAMPIONNAT DES VOSGES SAINT DIE

ANNEXE TECHNIQUE

CHAMPIONNAT DES VOSGES DE GYMNASTIQUE

GRF
Fédéral A
Equipes

**24 et 25
janvier
2026**



Gymnase René Perrin, 15 Rue de Foucharupt 88100
Saint-Dié-des-Vosges

Licenciés : 2€ Non licenciés : 3€ -12 ans : Gratuit





Contact technique

Gestionnaire compétitions comité des Vosges

Cécile GEHIN → cecile.gehin@hotmail.com

Officiels sur la compétition

Directeur de compétition

Gère le bon déroulement de la compétition. Prend les décisions règlementaires.

Gère le remboursement des officiels et des juges convoqués.

Silvio BRANCATI → ssilvio.brancati@gmail.com

Responsable informatique

Installe et prépare les ordinateurs des jurys et de la table de marque. Veille au bon fonctionnement de l'informatique sur la compétition.

Cécile GEHIN → cecile.gehin@hotmail.com

Responsable du jury

Supervise les juges et leur réunion de juges. Contrôle le respect de la réglementation par les juges. Valide les modifications de la note D sur réclamation. Valide le palmarès.

GAF : Romane ANCHLING → romane.anchling@gmail.com

Médecin

Assure la sécurité et le suivi médical des gymnastes pendant la compétition. Évalue et prend en charge toute blessure ou malaise, prodigue les premiers soins, conseille sur les soins à poursuivre, et décide si un gymnaste peut poursuivre sa participation en toute sécurité.

NOM Prénom → mail



Engagements des gymnastes

Règlements

Par virement uniquement. Aucun paiement par chèque ne sera pris en compte.

Forfaits

Date limite J-3 (mercredi précédent la compétition). À signaler impérativement sur Engagym. Au-delà, les engagements sont dûs.

Changement de composition d'équipe

À signaler impérativement sur Engagym jusqu'à J-3. En cas de force majeure, autorisation exceptionnelle de changement sur place.

Musiques de sol

À déposer sur DJGym à J-8.

Vérification des licences

En salle d'échauffement le jour de la compétition.

Prêt ds juges

Si vous êtes en manque de juges clubs, le club emprunteur choisit en ligne un juge disponible et volontaire. Le club prêteur en est informé par mail. Merci au club demandeur de contacter le club prêteur en amont, afin de co-travailler ensemble. La facture se fait de club à club. Le CD88 conseille le tarif suivant : 20€ par demi-journée; une demi-journée de jugement = 4h.



Palmarès

Cérémonie protocolaire

- Suivi des résultats en direct sur live.ffgym.fr/home.
- Annonce des résultats officiels au micro lors de la cérémonie protocolaire.
- Présence obligatoire au palmarès. En cas d'absence, prévenir le directeur de compétition.
- Les gymnastes doivent assister au palmarès en tenue de compétition (références code FIG) ou en survêtement complet du club (haut et bas). Pour une équipe, la tenue doit être identique pour l'ensemble des gymnastes.

Le numérique

Appareils numériques

- Utilisation du téléphone portable et tout autre appareil numérique formellement interdite sur le plateau de compétition.
- Consultation accordée uniquement aux entraîneurs pour live scoring et vérification note de départ.

Droits à l'image

- Les acteurs de la compétition sont susceptibles d'être photographiés ou filmés. S'ils ne le souhaitent pas (eux ou leur tuteur légal), merci de bien vouloir compléter [ce formulaire](#) au plus tard 3 jours avant la compétition.

Rappel réglementation

Autorités décisionnelles

Directeur de compétition.

Tenues

Se référer au règlement technique FFGym de l'année en cours.